

Comité d'interprétation de la Norme biologique canadienne

Nouvel examen public

Quelles sont les restrictions relatives à la progéniture lorsqu'un animal non biologique est procréé par transfert d'embryon et est en voie de conversion biologique?

Peut-on utiliser un four à micro-ondes pour préparer des aliments conformes à la norme?

Est-ce que l'interdiction d'utiliser les formes biologiques et non biologiques d'un ingrédient (8.2.5) s'applique aux différentes variétés de raisins utilisées pour fabriquer du vin, ou aux diverses farines (p.ex. orge et blé) utilisées pour faire un même pain?

Le Comité d'interprétation des normes biologiques (CIN) conseille le Bureau Bio-Canada sur l'interprétation de questions relatives à la Norme nationale sur l'agriculture biologique (CAN/CGSB 32.310 et CAN/CGSB 32.311). [Cliquez ici](#) pour consulter les réponses proposées aux nombreuses questions soulevées par les exploitants au sujet de la Norme nationale sur les Systèmes de production biologique.

Ces réponses sont publiées pour une période de 60 jours aux fins d'examen et de commentaires. Cette période s'échelonne **du 4 juin au 4 août 2014**. Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être envoyés à l'adresse OPR.RPB@inspection.gc.ca

Questions et réponses définitives

Les archives du BBC – Questions et réponses définitives – sont affichées sur le [site Web de la FBC](#) en version pdf.

Le financement des travaux de révision de la Norme biologique canadienne

Le calendrier et la cadence des travaux de révision conformes au projet approuvé par AAC

Le Comité technique sur l'agriculture biologique (CT) a déjà tenu deux rencontres pour discuter des propositions de modifications à la Norme biologique canadienne. La FBC a produit [deux rapports complets](#) sur ces rencontres du CT. La prochaine étape : la mise en examen public, où tous les exploitants pourront émettre leurs commentaires sur les modifications recommandées par le CT. L'Office des normes générales du Canada annoncera bientôt les dates de cet exercice de consultation publique.

Le financement des travaux de révision est conforme au plan budgétaire mis en place. Agriculture et Agroalimentaire Canada a accepté de contribuer une somme de 297,000 \$ si le secteur fournit des fonds de contrepartie à hauteur de 82,000 \$ et les budgets de la première année fiscale sont concluants. Les dépenses encourues correspondent aux prévisions budgétaires et la campagne de financement de la FBC a atteint les objectifs fixés pour 2013-2014. L'année 2014-2015 s'annonce donc sous de bons augures. La FBC relancera sa campagne de financement pour atteindre ses objectifs pour l'année qui s'amorce.

La FBC invite donc le secteur à soutenir les travaux de révision entrepris : l'objectif pour 2014-2015 est de 40,000 \$. La contribution minimale a été établie à 500 \$.

Tous les commanditaires sont listés [sur le site de la FBC](#) : joignez-vous au mouvement et communiquez avec la FBC pour que nous discutons de votre contribution! La norme est essentielle au maintien du secteur biologique canadien!



Jenny Hillard, entourée de Jacques Dallaire et Linda Labrecque

Une entrevue avec Jenny Hillard

Le bio, la norme et les consommateurs

Jenny Hillard assiste aux réunions du Comité technique sur l'agriculture biologique de l'Office des normes générales du Canada depuis de nombreuses années. Elle représente une association canadienne qui défend les intérêts des consommateurs. La FBC vous présente son point de vue.

Vous représentez la Consumer Interest Alliance; pouvez-vous décrire brièvement la mission de cette alliance?

La Consumer Interest Alliance Inc (CIAI) est une coalition émergente de membres qui se soucient sérieusement de l'intérêt des consommateurs par le biais de la coopération, la discussion et la représentation avec d'autres joueurs de l'économie canadienne. La CIAI a été établie pour combler une lacune existante au niveau de la représentation des intérêts des consommateurs en développant des positions basées sur la recherche.

La CIAI effectue de la recherche en consommation et en représentation dans les domaines suivants :

- Alimentation et agriculture
- La santé – liée à l'alimentation et à l'agriculture
- Les services financiers
- L'environnement – lié à l'alimentation et à l'agriculture
- Les normes – nationales et internationales

Les enjeux liés à la consommation dans d'autres domaines sont adressés lorsque le conseil d'administration juge qu'il s'agit d'un besoin prioritaire et que des bénévoles qualifiés sont disponibles pour faire le travail.

Tout le travail de représentation fait par la CIAI est fait par des bénévoles. Nous travaillons depuis un bureau « virtuel » pour minimiser les coûts fixes et embaucher du personnel au besoin pour les tâches administratives et de recherche.

Quelle est votre tâche spécifique et comment est-ce lié à votre statut de membre votant du Comité technique sur l'agriculture biologique?

Mon titre officiel est « directrice de recherche » - ce qui signifie que j'investis des heures comme bénévole pour rédiger des propositions de projets, pour réclamer du soutien financier pour que les représentants des consommateurs assistent à des rencontres critiques, et pour mettre en nomination des représentants du CIAI à divers comités. J'évolue au sein du mouvement des consommateurs depuis 1974 – avant cela je m'impliquais dans les groupes environnementaux, mais mes intérêts étaient orientés vers l'emballage, la réduction des déchets, les ordures, etc; alors, le mouvement des consommateurs me convenait davantage.

J'ai agi en tant que représentante des consommateurs dans les comités des gouvernements provinciaux et fédéral liés à l'alimentation et à l'agriculture pendant 25 ans et au niveau du développement des normes depuis le début des années 80. C'est grâce à mon profil professionnel que le conseil de la CIAI m'a déléguée auprès du Comité technique et que le Conseil des normes du Canada est confiant que je puisse aussi le représenter lorsque leur représentant ne peut assister aux réunions.

D'après vous, est-ce que la norme biologique répond aux attentes des consommateurs?

La CIAI croit que l'agriculture biologique est un système de production d'aliments qui a moins d'impacts environnementaux négatifs que les systèmes de production réguliers. Toutefois, nous ne percevons pas le bio comme une solution de remplacement à la salubrité alimentaire. En fait, pour les consommateurs à faible revenu, le fait de promouvoir le paiement d'une prime biologique pour obtenir des aliments sains n'est pas un concept que la CIAI soutient.

Pour la CIAI, le principal objectif de la norme biologique, qui est maintenant encadrée par une réglementation, est qu'un produit portant la mention biologique soit présentement conforme à une norme – nous n'avons plus à dire aux consommateurs d'acheter des produits américains certifiés biologiques pour qu'ils en aient pour leur argent.

Croyez-vous que l'agriculture biologique soit bien connue et bien comprise?

Je ne crois pas que le consommateur moyen comprenne le « biologique » - plusieurs croient qu'il s'agit d'un système de production qui n'utilise aucun produit chimique et seraient horrifiés par le nombre de substances incluses dans les Listes des substances permises. Certains croient qu'il s'agit d'une norme liée au bien-être animal et plusieurs ont été amenés à croire que c'est un procédé pour produire des aliments plus « salubres ». Ils croient aussi que les aliments biologiques sont sans OGM, sans comprendre la différence entre « génétiquement modifié » et « issu du génie génétique ». Malheureusement, une grande part de la publicité pour la mise en marché des produits biologiques encourage cette incompréhension du concept de l'agriculture biologique et de la norme.

Qu'est-ce qui devrait alors être mis en valeur ou expliqué au sujet de l'agriculture biologique afin qu'elle soit bien comprise par les consommateurs?

Je crois que les producteurs biologiques devraient toujours promouvoir le bio comme une pratique écologiquement préférable pour produire des cultures ou élever des animaux, mais ils devraient éviter de promouvoir l'aspect de la salubrité des aliments. Je ne nie pas que les aliments biologiques comprennent moins de résidus de pesticides, mais je ne veux pas que les consommateurs s'inquiètent des résidus présents dans les limites réglementaires sur les aliments non biologiques, car je crois que les règlements en Amérique du Nord sont adéquats pour protéger la santé des consommateurs, même les consommateurs plus âgés, ou très jeunes, et ceux dont les systèmes immunitaires sont affaiblis. Cela peut paraître négatif, mais tout cela concerne les consommateurs à faible revenu. Ils ne peuvent pas payer la plus-value du bio (que les producteurs biologiques méritent), mais nous voulons les encourager à manger des fruits et légumes, car ce sont des aliments bons pour la santé, même s'ils ne sont pas biologiques.

Vous avez assisté à de nombreuses rencontres pour développer des normes liées à l'agriculture; êtes-vous satisfaite des procédures de normalisation? Croyez-vous qu'elles garantissent le maintien de normes efficaces?

Je soutiens le processus de développement des normes basé sur ISO que nous utilisons au Canada pour développer les normes en consultant tous les intervenants et exploitants. Je soutiens l'utilisation de normes comme solution de remplacement ou supplément à la réglementation et aux autres instruments des gouvernements. Le processus est complet et transparent. Cependant, c'est un processus lent et lourd qui ne peut pas toujours s'adapter à la technologie moderne et l'efficacité d'une norme dépend de ceux qui siègent autour de la table. Je ne crois pas qu'« efficace » soit un terme que j'appliquerais à l'exercice de normalisation. Le système ISO n'a rien d'efficace, mais il est transparent, il permet que chaque exploitant s'exprime et est basé sur le consensus. Nous cherchons continuellement à rendre le développement des normes plus efficace sans réduire la qualité de ses processus.



Le Nouveau-Brunswick règlemente le marché biologique intraprovincial

En date du 16 avril, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mis en force le [Règlement sur la classe biologique](#) qui oblige que les produits alimentaires produits ou transformés, vendus dans la province du Nouveau-Brunswick, et qui portent la mention biologique fassent l'objet d'une certification biologique valide délivrée par un organisme de certification agréé ou reconnu par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le règlement stipule que... «Il est interdit d'apposer les mentions « biologique », « organique », « cultivé biologiquement », « produit biologiquement » ou « élevé biologiquement » ou toute autre mention semblable, y compris leurs abréviations, leurs symboles ou leurs transcriptions phonétiques, sur l'étiquette d'un produit de ferme ou d'un produit multi-ingrédients - ou de publiciser un tel produit à l'aide de ces mentions, sauf s'il satisfait aux exigences de la classe biologique. »

Le Nouveau-Brunswick est donc la troisième province canadienne à réglementer la vente des produits biologiques sur les marchés intraprovinciaux. Seuls le Québec et le Manitoba obligent la certification des produits biologiques sur leurs territoires respectifs. En Colombie-Britannique, la certification des produits biologiques demeure volontaire.



Une note d'humour

« Poulet en liberté – de retour dans une heure »

Adopter le mode de production biologique pour prévenir la résistance aux antibiotiques

La résistance aux antibiotiques – lorsque l'évolution des bactéries rend les antibiotiques inefficaces chez les personnes qui en ont besoin pour traiter une infection – est désormais une grave menace pour la santé publique.

[L'Organisation mondiale de la santé](#) pointe du doigt l'une des causes du développement de la résistance aux antibiotiques, soit l'usage inadapté et irrationnel des antibiotiques dans l'élevage.

L'utilisation systématique des antimicrobiens chez un grand nombre d'animaux en bonne santé est susceptible d'entraîner l'émergence et la propagation de bactéries résistantes, et de générer ainsi des infections elles aussi résistantes chez l'animal et chez l'homme.

«L'efficacité des antibiotiques est l'un des piliers de notre santé, nous permettant de vivre plus longtemps, en meilleure santé, et de bénéficier de la médecine moderne. Si nous ne prenons pas des mesures significatives pour mieux prévenir les infections, mais aussi pour modifier la façon dont nous produisons, prescrivons et utilisons les antibiotiques, nous allons perdre petit à petit ces biens pour la santé publique mondiale et les conséquences seront dévastatrices.»

Les microorganismes résistants dont sont porteurs les animaux destinés à la consommation humaine peuvent se transmettre à l'homme par la consommation d'aliments contaminés, par des contacts directs avec les animaux, ou par dissémination dans l'environnement, par de l'eau contaminée par exemple. Comme les animaux destinés à l'alimentation humaine et les aliments d'origine animale font l'objet d'un commerce mondial, la résistance aux antimicrobiens touchant un pays peut entraîner des problèmes pour d'autres pays.

«À moins que les nombreux acteurs concernés agissent d'urgence, de manière coordonnée, le monde s'achemine vers une ère postantibiotiques, où des infections courantes et des blessures mineures qui ont été soignées depuis des décennies pourraient à nouveau tuer», déclare le Dr Keiji Fukuda, Sous-Directeur général de l'OMS pour la sécurité sanitaire.

Nicole Boudreau

Coordinator/coordonnatrice

Organic Federation of Canada

Fédération biologique du Canada

514-488-6192

info@organicfederation.ca

www.organicfederation.ca

